

PROCES VERBAL du 25 novembre 2025

Date convocation : 17/11/2025

Excusés - Absents : CAVALIE Fabienne, SOULIE Jérôme, LUKASIEWICZ Dominique, LAURENS Sylvain, SOARES Américo *ayant donné procuration à EMERIAUD Françoise.*

Secrétaire de séance : ASSIE Mathilde.

Ordre du jour :

- Demande subvention plantation arbres en partenariat avec Arbres et Paysages Tarnais
- Élagage platanes 2026
- Travaux épareuse 2026
- Entretien espaces verts 2026
- Devis peinture cabinet médical, porte église Tanus
- Évolution logiciels administratifs secrétariat
- Sauvegarde externe des données administratives : Possible convention avec l'Association des Maires du Tarn
- Vœux 2026
- Visite immeuble Neveux à programmer
- Questions diverses

1-Approbation du procès-verbal du 06 octobre 2025.

2- Demande subvention arbres en partenariat avec Arbres et Paysages Tarnais

Monsieur le Maire présente l'étude réalisée par Arbres et Paysages Tarnais portant sur des aménagements paysagers sur les espaces publics du village. Il s'agit d'arborer les espaces publics suivants : Place du Ségala, terrain à l'arrière de l'école primaire, et aux abords du city stade. L'objectif de ces plantations est d'apporter de la quiétude, d'offrir de l'ombrage réduisant ainsi l'impact des hautes températures en été et d'améliorer le cadre de vie des lieux.

Les arbres ont été choisis avec l'aide l'association pour garder un cadre champêtre avec des essences adaptées aux conditions pédoclimatiques de notre situation géographique.

Le devis d'Arbres et Paysages Tarnais s'élève à 861.31 € HT auquel il faut ajouter les travaux de préparation du sol, soit 1 300 € HT (devis DIAS Tony).

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière auprès du Département dans le cadre de l'opération « Un arbre un collégien ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- Emet un avis **FAVORABLE** au projet ci-dessus
- **APPROUVE** le chiffrage et le plan de financement ci-dessous

Nature des travaux : **Aménagements paysagers espaces publics du village**

Montant des travaux HT : **2 161.31 €**

Plan de financement :

Nature Aide financière	Base subventionnable	%	Montant sollicité
DEPARTEMENT Etude	400 €	80 %	320.00 €
DEPARTEMENT Plantations (11 arbres)	1 650 €	80%	1 320,00 €
Autofinancement HT			521.31€
Total			2 161 .31 €

- **SOLLICITE** une aide financière auprès du département du Tarn, dans le cadre du programme un arbre un collégien, à hauteur de 80 % du montant HT des travaux.

3- Elagage platanes 2026 : les platanes ont été élagués en 2022 et nécessitent une nouvelle coupe. Benoît RAVAILHE présente les 3 devis suivants :

E.I. MINARD Environnement	12 558 € TTC
JMP	14 750 € (pas de TVA)
PM Entretiens	19 565 € (pas de TVA)

Accord à l'unanimité pour confier ce travail à E.I. MINARD Environnement, pour 12 558 € TTC

4- Travaux épareuse 2026 : Benoît RAVAILHE fait part de son mécontentement au sujet du travail de fauchage de la voirie réalisé par l'entreprise TARAYRE à la suite de l'arrêt de l'entreprise CAPELAGRI fin 2024.

Il a demandé à l'entreprise CANAC de Lédergues, pour 2026 prix maintenu comme Capelagri, 65 € HT l'heure. Accord à l'unanimité.

5-Entretien espaces verts 2026 : Benoît RAVAILHE fait part de quelques disfonctionnements et mécontentements au sujet du travail réalisé par l'entreprise LAU JARDI. Il propose de changer d'intervenant et présente le devis suivant : PM Entretiens pour 11 100 € (pas de TVA). Accord à l'unanimité pour retenir la proposition de PM Entretiens pour 2026.

6-Devis peinture Cabinet médical/porte de l'église : lors du dernier conseil municipal avait été évoqué la nécessité de rafraîchir l'extérieur du cabinet médical, ainsi que la porte de l'église de Tanus. Benoît RAVAILHE présente les devis de M. CALVIGNAC Lionel :

Porte église	1 429.20 € TTC
Cabinet Médical	5 124.98 € TTC

Il est précisé qu'il n'y a pas de récupération de TVA sur ces travaux. Accord à l'unanimité pour prévoir cette dépense au budget 2026.

7- Evolution logiciels administratifs secrétariat : Benoît RAVAILHE laisse la parole à Chantal VIDAL, secrétaire de mairie, qui expose que la mairie travaille avec les logiciels Berger Levrault depuis 1992 Wmagnus, puis e.magnus depuis 2006/2007 pour la comptabilité, la paie et le module gestion de la population dont la gestion des listes électorales.

Une évolution de la gamme e.magnus vers We.magnus avec un développement progressif des modules financier, population et RH pour les collectivités (– de 25 agents) au cours des années 2026/2027.

Nous n'aurons plus de logiciels de base à acheter comme avant, mais un système de leasing (cf photocopieurs). Nous travaillerons sur une plateforme.

Coût 2025 : BL 1 102.12 € + Assistance ADM81 758.78 €, soit 1 860.90 € TTC.

Avec Wemagnus, pas d'achat de logiciels

BL 2 055 HT + Assistance ADM81 1 370 €, soit 3 425 € HT (4 110 € TTC)

Remise 10 % si changement en 2026 valable 3 ans, alors 3 082.50 € HT (3 699 € TTC). Accord à l'unanimité pour demander un devis et envisager ce changement courant 2026.

8- Sauvegarde externe des données/ prestation ADM81 : Benoît RAVAILHE donne la parole à Chantal VIDAL, secrétaire de mairie, qui expose qu'une sauvegarde externe est aujourd'hui nécessaire pour la sécurité et la sauvegarde des données. La mairie a actuellement un contrat avec la Sarl X2i du Groupe TMC, pour un coût annuel de 561.50 € TTC.

L'ADM81 propose un outil mutualisé, comme pour l'achat des certificats électroniques, l'assistance BL, pour un coût annuel de 383.04 € TTC/an auquel il faut ajouter la 1^{ère} année le coût de l'installation soit 132 € TTC.

Accord à l'unanimité pour étudier les modalités de résiliation auprès X2i.

9-Vœux 2026 : Dimanche 11 janvier 2026 à la salle communale. Prévoir annonce journaux, Facebook, site et affiche. (Voir possibilité mettre en place Panneau Pocket, demander devis).

10-Immeuble Neveux : visite à programmer entre le 25/11 et le 03/12, voir pour vendredi Benoît avec Jean, Marie-Hélène, Françoise.

11- Virements de crédits :

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire d'effectuer un ajustement de crédits au budget général.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés DECIDE, des virements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Dim. Crédits	Aug. Crédits	Dim. Crédits	Aug. Crédits
Section de fonctionnement				
615231-Entretien réparation voirie		10 800		
6419- Remb sur rémunération				8 000
7032-Droits de stationnement				200
70878- Remb frais par des tiers				600
75888- Autres pdts gestion courante				2 000
Total	/	10 800	/	10 800
Solde		10 800		10 800
Section Investissement				
203-163 Frais études	4 000			
231-163 Immobilisations en cours	1 800			
2138-172 Autres constructions		11 300		
10226- Taxe Aménagement				2 000
1321-165 Sub Etat				10 000
1323-165 Sub Département				13 00
1328-165 Autres sub d'invest			20 000	
Total	5 800	11 300	20 000	25 500
Solde		5 500		5 500

12- Questions diverses

***Association La Boule Tanusienne :** Benoît RAVAILHE informe le conseil municipal, que à la suite de problèmes de fonctionnement et des différents entre les membres et joueurs de l'association, il a reçu en mairie avec Françoise EMERIAUD, MM. BOUSQUET et VANAERT, à qui il a demandé la restitution des clés de la halle donnant accès au boulodrome couvert. Ces clés seront rendues à l'association après leur assemblée générale et la désignation claire et légale d'un bureau.

***EP Route de Lacapelle Pinet :** Suite à la demande de nouveaux riverains de la Route de Lacapelle Pinet, une demande de mise en place d'un point lumineux supplémentaire a été déposée auprès du SIER Tanus. Le montant des travaux d'investissement est intégralement pris en charge par le SIER, les frais de fonctionnement par la mairie. Compte tenu du nombre de maisons récemment construites, (8), depuis la mise en place initiale de l'éclairage public sur cette voie, accord à l'unanimité.

***ASAD – Temps de rencontres PA –** Benoît RAVAILHE donne la parole à Françoise EMERIAUD qui a reçu Mme MASSOL Charlene, infirmière coordinatrice de l'ASAD 81. L'ASAD projette de mettre en place des temps de rencontre, une fois tous les 2 mois, destinés aux personnes de plus de 60 ans, afin de palier à l'isolement des personnes âgées mais aussi afin de créer du lien. Ces rencontres se feraient à la salle du conseil municipal à compter du mois de juin 2026. Nous recevrons un calendrier.

***CIAS – Chantiers d'insertion :** Benoît RAVAILHE donne la parole à Françoise EMERIAUD qui présente de chantier d'insertion du CIAS du Carmausin Ségala. Le chantier d'insertion est un dispositif d'inclusion sociale et professionnelle destiné aux personnes éloignés de l'emploi. Les équipes peuvent intervenir sur des chantiers de rénovation de bâtiments (peinture, carrelage, etc.), sur de l'entretien d'espaces verts (tonte, taille de haies, etc). Tarif 1 300 € pour 4 jours d'intervention à 8 personnes.

***RIS Aire de covoiturage :** les élus référents ont travaillé sur les informations à indiquer sur le panneau d'information qui sera positionné à l'aire de covoiturage. Nous attendons la réalisation de la peinture et la mise en place du RIS pour prendre rendez-vous avec CREAD'ZIF afin de finaliser ces panneaux d'information.

***DDEN demande de subvention :** Lecture de la demande subvention émanant de l'Union Départementale des délégués de l'Education Nationale. Accord pour ne pas donner de subvention.

***DETR Place du Ségala :** pas d'attribution de DETR 2025 pour le projet d'aménagement de la Place du Ségala. La question se pose du renouvellement de cette demande ou non, si oui elle doit être faite avant le 01 décembre. Accord pour redéposer la demande.

***Salle communale :** panneau affichage à mettre en place sous le porche, pourrait se faire en « dibond » Les élus s'en occuperont.

***Nettoyage vitres mairie -salle communale :** devis à la demande 310.80 € TTC émanant de l'entreprise IMY NETTOYAGE basée à Ste Gemme qui a pris contact avec la mairie. Accord à l'unanimité pour une intervention 1fois/an au printemps ou en début d'été.

***Spectacle – Conférence « Hommage au résistantes locales »:** Françoise EMERIAUD informe le CM qu'une réunion est prévue avec le CIAS de Carmaux pour présenter cette animation et voir ensemble si la commune de Tanus ou une association souhaite s'investir dans ce projet. Elle invite des personnes à la rejoindre pour le rendez-vous du mardi 09 décembre à 10h à la mairie. Personne n'est disponible.

***Ségala Music Tour** : Jean SOLER a été contacté par le Co-directeur de Pollux qui organise le Ségala Music Tour afin de voir si la commune de Tanus ou une association serait intéressée pour coorganiser cette manifestation courant 2026.

Il est décidé dans un premier temps de demander les dates disponibles et voir si TDL veut s'en occuper. Jean SOLER s'en occupe.

***Permanences assistante sociale** : signature avec le Département de la convention de mise à disposition d'une salle pour les permanences des assistantes sociales. Il est précisé que ces dernières viennent en mairie uniquement si un rendez-vous est prévu. Pour information, durant l'année 2025, aucune permanence n'a été réalisée.

***Club Marche Nordique** : organise une rando et demande la mise à disposition de la salle pour leur pique-nique. Accord à titre exceptionnel prêt gratuit, chauffage 10 € et nettoyage de la salle. Jean SOLER s'occupera des clés.

***Médicobus** : Françoise EMERIAUD fait un compte rendu de la venue du Médicobus en octobre, 66 RV dentaires et 8 médecins sur les 3 communes (Tanus, Monestiés et Montirat). Les prochaines permanences du Médicobus, à Tanus sont du 12 au 15/01/2026 et du 16 au 19/03/2026.

La séance est levée à 23h30

Le Maire,
RAVAILHE Benoît

La secrétaire de séance,
ASSIE Mathilde

